Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 Février 2015

PERSONNELS

Renouvellement de la convention de mise à disposition des agents communaux pour Grand Poitiers

Le stade des Cours et la halle des sports sont des équipements Grand Poitiers. Leur entretien est toutefois réalisé en partie par les agents de la Commune pour d'évidentes raisons de proximité. En contrepartie, Grand Poitiers verse à la Commune une somme forfaitaire compensatoire. La précédente convention est arrivée à terme fin 2014.

Le Conseil décide sa reconduction pour 3 ans. Le Conseil de Grand Poitiers devra, lui aussi, valider cette reconduction.

Nouveau Conseiller municipal

Suite à la démission d'André-Hubert Quintard en janvier, suivie des démissions successives de Pascale Balawender, Norbert Silvestre, Aude Maitrepierre et Etienne Royer pour le remplacer, la main passe à présent à Cathy Blanco.

FINANCES

Groupement de marché pour l'achat de gaz et d'électricité

A partir de janvier 2016, la Loi supprimera les tarifs réglementés du gaz et de l'électricité pour les entreprises et collectivités souscrivant des contrats supérieurs à 36KVA. Béruges est concernée avec la salle des fêtes et l'école et devra obligatoirement souscrire une offre de marché avec mise en concurrence.

Le syndicat Energies Vienne (qui pilote la Sorégies) propose de créer un groupement de marché pour ses 265 communes membres (dont Béruges). L'objectif est d'acheter à plusieurs en grosse quantité pour tirer les prix à la baisse.

Le Conseil décide d'intégrer ce groupement de commande.

TRANSPORTS PUBLICS

Refonte du réseau des transports publics de Grand

La perspective d'une ligne régulière entre Béruges et le centreville de Poitiers se confirme. Elle partirait du stade des Cours (avec un parcobus aménagé sur le site), le centre-bourg, la Bourdilière, Boussais, puis route du CREPS pour arriver au centrebourg de Biard. Elle continuerait ensuite sur le collège Rabelais, puis la gare et, enfin, le centre-ville de Poitiers.

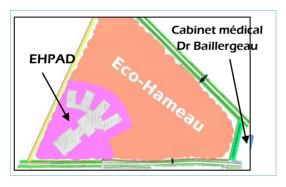
Nos 2 lignes de Pti'Bus vont également évoluer. Elles vont fusionner en conservant les mêmes points d'arrêts dans les hameaux, avec 3 destinations principales : le centre-bourg, le collège Rabelais et la zone commerciale d'Auchan sud.

Quant aux lignes scolaires, la réflexion est encore en cours...

PROJET EHPAD ET ECO-HAMEAU

Positionnement de l'EHPAD sur la zone

La position de l'EHPAD a été affinée lors d'une récente réunion de travail avec le gestionnaire. Les travaux d'aménagement de la zone devraient commencer au 2ème semestre 2015. Les premières pierres de l'EHPAD seront posées probablement fin 2015.



Projet d'étude d'urbanisme de la zone

Le Conseil souhaite intégrer au mieux l'EHPAD avec l'écolotissement et réfléchir, également, à la connexion de ce nouveau hameau avec son environnement proche et jusqu'au centrebourg. C'est pourquoi le principe d'une étude d'urbanisme a été acté par le Conseil. Cette étude devra intégrer des temps de concertation avec les Bérugeois.

Prochain Conseil Municipal

le jeudi 19 mars 2015 à 20h à la Mairie

Calendrier des prochaines commissions Ouvertes au public

De Commission pratique de la Musique :

Mercredi 18 mars à 20h30 à la Mairie

Contact : a.lacotte@beruges.fr

▶ Commission Information et Participation Citoyenne :

Vendredi 20 mars à 20h à la Mairie Contact : commission.information@beruges.fr

Commission Patrimoine:

Jeudi 2 avril à 20h30 à la Mairie Contact : d.ladire@beruges.fr

▶ Commission Environnement et Développement Durable :

Mercredi 8 avril à 20h30 à la Mairie Contact : a.kenneth@beruges.fr

Commission Voirie et Sécurité :

Jeudi 23 avril à 20h30 à la Mairie Contact : h.monnereau@beruges.fr

Vie municipale

Médaille de la Municipalité



Michel Champeau reçoit la médaille de la municipalité, le samedi 17 janvier, pour son engagement au sein des Associations et de la Commune.

Médaille d'honneur du Travail



Trois médailles du travail ont été remises le mardi 20 janvier 2015 à l'occasion des vœux du Maire au personnel de la municipalité.

De gauche à droite :

Annie CASTEUBLE (médaille d'argent au service de la commune depuis 1993),

Véronique DISSAIS (médaille d'or, au service de la commune depuis 1977)

Dominique SABOURAULT (médaille d'argent au service de la commune depuis 1993).

15

Qu'est-ce que le CCAS?

Le Centre communal d'action sociale est une assemblée municipale où siègent des élus de la Commune et des représentants de la société civile en charge d'actions sociales: le Secours

Catholique, l'Aide à Domicile en Milieu Rural, l'Union Départementale des Associations Familiales ou des représentants des personnes âgées.

Il a une action de **prévention et de développement social dans la commune**. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et les partenaires sociaux (CAF, MSA, CPAM, CG86 et Associations) et participe à l'instruction des demandes d'aide sociale « légale » à l'exception de celles concernant l'aide sociale à l'enfance.

Le CCAS de Béruges intervient essentiellement dans trois domaines :

- •l'aide sociale légale : la cantine, les cotisations des enfants dans les associations, les aides alimentaires, etc.
- •l'aide sociale facultative et l'action sociale : prestations à domicile, actions en faveur des personnes âgées.
- •l'animation des activités sociales : Centre de Loisirs, Relais Assistante Maternelle, Halte-garderie, etc.

Accueil du public: En cas de difficulté économique ou sociale, un administrateur du CCAS est à votre écoute en toute confidentialité, sur rendez -vous en Mairie ou en appelant le 06.47.06.23.67. Madame FAYE, Assistante Sociale, rencontre également sur rendez-vous au 05.49.00.43.49

Remerciements suite au décès de Mme Joëlle RAYMOND

M. RAYMOND Christian et son fils Eric remercient tous les amis et amies qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Joëlle.

Témoignage



Joëlle faisait partie du groupe de Danses Traditionnelles depuis plusieurs années. Elle aimait beaucoup la danse et la musique traditionnelles, les différents pas de polka, de bourrée, de valse n'avaient pas de secret pour elle et elle savait mener la danse. C'était une personne serviable qui ne comptait ni son temps ni sa peine. Elle a été de l'organisation de toutes nos manifestations (bal

folk, stage et fête de la danse).

Elle était Trésorière de notre Association depuis de nombreuses années et nous pouvions lui faire confiance. Elle était présente tous les mardis - ses seules absences étaient pour partir en voyage avec Christian.

Elle faisait aussi partie du Comité de jumelage : elle accueillait nos amis espagnols et participait à la soirée paëlla. Elle jouait aussi à la pétanque, club dont Christian est Président. Depuis qu'elle avait pris sa retraite, elle était inscrite au Club de l'Amitié ; avec Christian, ils participaient aux voyages, aux repas et aux sorties du club de l'Amitié.

Joëlle nous laissera le souvenir de quelqu'un de discret, dynamique, efficace et ouverte aux autres. Son départ laisse un grand vide au sein du Club de Danses Traditionnelles tout comme au sein de sa famille. Joëlle nous a quittés le 9 Février des suites d'une cruelle et brutale maladie. Danièle Galerneau

Supprimer ou planter les haies a toujours fait l'objet de débats épineux...

Nous avons vu vers les années 60 les haies de conifères proliférer. Si elles sont faciles d'entretien au début, avec leur végétation rapide, elles peuvent finir par nous envahir. Il faut alors nous équiper d'échafaudage et de taille-haie puissant.

La haie de thuyas du cimetière est ainsi arrivée au maximum de sa végétation, et elle obstrue complètement le mur du cimetière et le Monument aux morts. Son entretien devient de plus en plus difficile et son emprise au sol nous empêche d'améliorer la circulation des piétons entre le Verger Bonnet et le centre du Bourg.

Nous envisageons de supprimer cette haie puis d'aménager une circulation piétonne plus large et de planter en bas du mur du cimetière des plantes vivaces. L'accès au centre Bourg serait plus aéré et mieux sécurisé.



Petite photo montage du lieu sans la haie

Nous tiendrons compte de l'avis des Bérugeois avant d'entreprendre ces travaux, si vous avez des observations à nous faire, nous sommes à votre écoute aux permanences de la Mairie et par mail : mairie@beruges.fr

Le printemps arrive, pensez à vos futures tailles de haies!

Vie municipale



Accueil de Loisirs sans Hébergement

Célina Florentin Responsable de l'ASLH Béruges05 49 53 15 06

Place à la créativité!

Nous attendons vos idées de logo pour le jeu-concours



« Créez le futur logo du Local Jeunes »

Ouvert à tous les adhérents du centre :

Développez votre esprit créatif en famille et réalisez un logo qui représente le Local Jeunes !

Merci à tous pour votre participation!

Pour rappel:

Votre enfant a 6 ans révolus.... Il peut s'inscrire au Local Jeunes!

Le Local Jeunes de Béruges



Numéros utiles

- ■Mairie **D** 05 49 53 32 54
- ■Urgence eau **D** 05 49 41 91 91
- ■Médecin **D** 05 49 53 27 27
- ■Infirmières **D** 07 88 16 15 94
- ■Kiné D 05 49 53 39 95
- ■Ecole ▶ 05 49 53 33 08
- ■Garderie D 05 49 59 14 66
- ■Cantine **D** 05 49 53 39 70
- ■Centre de Loisirs ▶ 05 49 03 35 26
- ■Petite Enfance **D** 06.08.34.92.66
- ■Philine ▶ 06 85 95 28 25

(animaux errants)

Permanences des élus

Sur rendez-vous

- Lundi 17h-19h : Annick Berjonneau
- Mardi 17h-19h : Hervé Monnereau
- Mercredi 17h-19h : Bernard Pétonnet
- Mercredi 18h-19h30 : Olivier Kirch
- Vendredi 17h-19h : Florence Barre





Les nouvelles élections départementales

Les électeurs de la quasi-totalité du territoire sont appelés aux urnes les **dimanches 22 et 29 mars** pour élire leurs Conseillers départementaux, selon une nouvelle formule.

Qui élit-on?

Ces élections, jusqu'ici baptisées cantonales, sont devenues **départementales**. Il s'agit de renouveler une très grande partie des Assemblées des 101 départements français qui disposent de compétences multiples : les transports, l'action sociale ou les collèges.

Désormais, **2 conseillers seront élus par Canton**, toujours au suffrage universel direct à deux tours.

Le mandat reste de 6 ans, mais l'Assemblée sera renouvelée intégralement en une seule fois.

Quels sont les nouveaux cantons?

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux Cantons.

Celui de Vouillé auquel appartenait Béruges a été redessiné, incluant Vouneuil-sous-Biard qui devient le nouveau Chef-lieu de Canton en tant que Commune la plus peuplée.

La Rochereau Mailé Chalandray Ayron Chiré-enMontreuil Latillé Vouillé Vouillé Vouillé Benassay Beruges Vouneuilsous-Blard La ChapelleMontreuil

Quel mode de scrutin?

Avec le nouveau système de vote, inédit jusqu'ici, les candidats doivent se présenter en binômes, obligatoirement un homme et une femme (leur suppléant doit être de même sexe). Un binôme peut être élu dès le premier tour s'il répond à une double condition : avoir recueilli plus de la moitié des suffrages exprimés <u>et</u> le quart des inscrits.

Si aucun binôme ne remplit ces conditions, ceux ayant réuni au moins 12,5 % des inscrits peuvent se maintenir au second tour, il peut donc y avoir des triangulaires. La majorité relative suffit ensuite pour gagner l'élection.

Comment voter à Béruges ?

Le bureau de vote de la Commune est situé en Mairie et sera ouvert les **2 dimanches** de 8h00 à 18h00.

Vous pouvez également assister ou participer au dépouillement à partir de 18h00.

Pour voter, munissez-vous de votre carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité

Les résultats du scrutin seront affichés en Mairie et sur le site Internet de la Commune à partir de 20h00.

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre Commune, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même Commune que vous.

La procuration peut être établie à la gendarmerie, les électeurs ont intérêt à se présenter suffisamment tôt avant le scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en mairie.

Le mandant doit se présenter **personnellement** et être muni **d'une pièce d'identité** et, éventuellement, **du formulaire de vote par procuration**, s'il a rempli le formulaire disponible en ligne et l'a imprimé.

Plus d'information sur :

http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration

// Dates à retenir

Retrouvez toutes les dates des manifestations sur www.beruges.fr, rubrique « Agenda »

- 14 mars 20h30 Loto de l'USB Foot - salle des fêtes
- 18 mars 20h30 Réunion APE - Salle Claudette
- 21 mars 20h30 Paëlla du Comité de jumelage
- 28 mars Stage Zumba Gold et Enfant **FEPS Danse**
- I9 avril Championnat Régional UFOLEP VTT



FEPS Musculation

Jean Marc Roy 05 49 58 24 48

jeanmarcroy@yahoo.fr

Le club de musculation remercie ses adhérents de leur présence à la galette des rois et de leur fidélité aux séances de musculation



Prenez note dans vos agendas qu'un barbecue est envisagé le 19 juin, des précisions vous seront communiquées ultérieurement.

Le club de musculation



FEPS Randonnée Pédestre « La Chenille Bérugeoise » **Pierre KASPRZAK**

05 49 53 61 99

Le traditionnel petit salé de La Chenille bérugeoise a eu lieu le dimanche 25 janvier à la salle des fêtes de Béruges. Les 30 convives ont dégusté avec plaisir ce délicieux repas mis en place par les bénévoles de l'Association. La bonne humeur était présente, comme à chaque manifestation. À l'issue du repas, la galette des rois a régalé tout le monde. Vivement l'année prochaine!

La Chenille bérugeoise

Vie associative



Donneurs de Sana de la Boivre

Cvrille KIRCH 06 74 39 90 88 cyrille.kirch@wanadoo.fr

Depuis 2010, une Association des donneurs de sang a revu le jour sur notre commune, associée à Biard et Vouneuilsous-Biard. Quatre fois par an, nous organisons un don avec l'Etablissement Français du Sang pour tenter de pallier les manques importants de sang pour les malades.

Cette année la première date a eu lieu le 8 janvier à la maison du temps libre à Vouneuil. 50 dons ont été effectués malgré une bonne heure de « vide » entre 16 et 17h. Notre grande satisfaction, à chaque date, est de voir arriver de nouveaux donneurs, ieunes ou moins jeunes.

Nous espérons que leur don se sera bien passé et qu'ils prendront l'habitude de venir nous voir chaque fois que ce sera possible. Malheureusement, les petits bobos, les baisses de tensions, les grosses fatigues obligent les médecins à refuser d'autres donneurs; nous comptons sur eux pour venir réessayer.

Notre prochaine date est le mercredi 15 avril au foyer Guillaume d'Aquitaine à Biard de 15 à 19h.

Vous trouverez les dates (un an à l'avance) sur le site de la mairie www.beruges.fr, dans l'onglet « Association »



Venez nombreux, les réserves n'ont jamais été aussi basses.

Bibliothèque **Marie-France Brunet** 05 49 53 31 44 bibliotheque@beruges.fr



Nouveaux horaires d'ouverture : Lundi de 16h à 17h30 // Mercredi de 16h à 18h // Samedi de 10h à 12h.

Ouvert seulement le samedi pendant les vacances scolaires



Symphonie Ecole de musique à rayonnement intercommunal

Après un bal folk endiablé co-organisé



avec Loisirs-Folk le 24 janvier dernier, puis un concert ses professeurs le 15

février à Béruges, l'école de musique Symphonie vous propose un autre rendez-vous ouvert au public :

Une audition des ensembles le vendredi 20 mars 2015 à 20h30 à la salle des châtaigniers de Fontaine-le-Comte.

Vous y êtes cordialement invités pour découvrir la qualité de notre école et de ses enseignants au service des élèves et, plus largement, au service du territoire.

Pour suivre nos actualités, vous pouvez toute l'année consulter notre site interhttp://www.symphonie-emri.fr/ joomla25/index.php

et notre page facebook: https://www.facebook.com/ SymphonieEmri?fref=ts



Béruges Moto Club **Olivier Auger** 06 80 38 04 68



Retenez d'ores et déià la date du 30 mai 2015 !!! Le Béruges Moto Club

organise sa

2ème rencontre des clubs motos de la Vienne, appelée la Balade Inter Clubs du Poitou (prononcez la BIC du Poitou).

Les habitants de la commune sont bien évidemment invités, retrouvez tous les détails de cette grande journée sur notre site web:

http://bmc-86.e-monsite.com/

Vie associative



Comité de Jumelage

Pascale Balawender 05 49 18 24 65 **Maryse Bossard** 05 49 53 35 27 jumelage.beruges@laposte.net

Le comité de jumelage de Béruges fête ses 10 ans !

En 2012, habitants d'Avinyonet et Bérugeois immortalisent l'instant avant le retour sur Béruges.



Nous sommes heureux et fiers de vous faire savoir que le jumelage **AVINYONET** / **BERUGES a 10 ans.** En 2004, Marie-France Brunet entamait des recherches et au printemps 2005 une délégation de 6 bérugeois débarquait dans cette commune distante de 40 Km de Barcelone.

Cet évènement aura lieu le week-end du le mai lors de la prochaine visite de nos amis d'AVINYONET DEL PENEDES à Béruges. Les bérugeois y sont cordialement invités.

Vous serez informés prochainement du programme de ce week-end.

...Et la 9^{ème} année de Soirée PAELLA!

Rejoignez-nous pour une délicieuse paella!

Samedi 21 Mars à 20h30 - Salle des Fêtes de Béruges

Le groupe jazz new-orléans JOMIPILOS assurera l'animation. Pour 20 euros pour les adultes, 10 pour les 12/16 ans et 5 pour les enfants de moins de 12 ans vous aurez une paella de reine et de roi en ce samedi 21 mars à 20h30, salle des Fêtes de Béruges. *Inscription* et règlement avant le lundi 16/03/2015 à l'ordre du Comité de Jumelage à mettre dans la boîte aux lettres de la mairie.

Qu'on se le dise et qu'on le fasse savoir!



FEPS Danse

Delphine Dugrillon 06 19 73 23 22 Isabelle et Olivier Farat 06 19 88 17 81 danse.fepsberuges@yahoo.fr

Le samedi 28 mars 2015, la section Danse propose différents stages de Zumba à la salle des fêtes de Béruges.



Nous commencerons par un stage de Zumba Gold (c'est comme la Zumba... mais en moins rapide!), de 9h45 à 10h30.

Le rythme de la Zumba ne vous convient pas ? Venez essayer la Zumba Gold!



Nous enchaînerons avec 2 stages de Zumba pour les enfants : de 4 à 7 ans de 10h45 à 11h30 et pour les plus de 8 ans de 11h45 à 12h30.

Réservation obligatoire. Stage à 5 euros.

Prévoir une bouteille d'eau. Ces stages sont ouverts à tous, même aux non adhérents de la section Danse.

Cette journée se poursuivra par notre traditionnelle soirée dansante où parents, famille et amis des élèves sont conviés. Chacun apportera un plat salé ou sucré que nous nous partagerons et le bar sera ouvert.

Notre spectacle de fin d'année est prévu le samedi 20 juin 2015, à 20h30 à la salle R2B de Vouneuil-sous-Biard.

Le spectacle est toujours un moment de création et d'organisation intense et très enrichissant dans les mois qui précèdent. Si des bérugeois ou bérugeoises souhaitaient rejoindre les parents bénévoles pour de la couture, de la construction bois, de l'aide en coulisses...

Contactez-nous, nous avons besoin de votre aide!



USB Foot

Philippe Nouzilleau

05 49 53 29 95 http://usberuges.e-monsite.com



Après une période un peu mouvementée avec les intempéries et la trêve des vacances scolaires, on compte sur le retour du printemps pour enchainer les matchs et reprendre à fond la compétition. Voici le calendrier des rencontres pour nos 3 équipes séniors (sous réserve de quelques modifications notamment sur les lieux et les horaires des matchs):

Dates	Equipe I	Equipe 2	Equipe 3
15/03	15h00 Fontaine / Béruges	15h00 Béruges / St-Benoit	15h00 Vouzailles - Béruges
22/03	15h00 Béruges / Montamisé	21/03 19h00 Rouillé / Béruges	15h00 Naintré - Béruges
29/03	13h15 Nouaillé / Béruges	15h00 Béruges/Smarves	13h15 Béruges / Chabournay (à la Chapelle)

Ce mois de mars est aussi marqué par l'organisation du ler LOTO du club le Samedi 14 mars prochain (voir flyer joint).

Tous les bénévoles du club sont mobilisés pour la préparation et l'organisation de cette manifestation.

Portraits: Les Assistantes maternelles de Béruges



« Oui sont-elles? Comment travaillent-elles? »

C'est pour répondre à ces questions qu'un membre de la Commission information est allé à leur rencontre avec Cécile Guillaume, responsable du Relais Assistantes Maternelles. Etaient présentes Sylvie BIRAUD, Yasmina VIGNAUD, Isabelle DEMEOCQ, Cathy GEAY, Karine SAVARIT-LUCE, Patricia LATRILLE, Agnès DESGRANGES, Marie-Annick BRUN, Laurence COULAN-DEAU. Ont été excusées Dominique KREPLA et Corine VANE-

Selon le site mon-enfant.fr de la CAF (Caisse d'allocation familiale), l'Assistant(e) maternel(le) est défini(e) de la façon suivante: L'Assistant(e) maternel(le) est un ou une professionnel(le) de la petite enfance accueillant à domicile jusqu'à 4 enfants de moins de 6 ans. Pour cela il ou elle doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Pôle agrément, service du CG86. Une fois l'agrément obtenu, il ou elle doit suivre une formation. Il ou elle doit souscrire à une assurance de responsabilité civile et appliquer les réglementations définies par les conventions collectives du I er juillet 2004.

A la question, comment vous définissez-vous :

Isabelle précise : « Nous sommes des professionnelles de la petite enfance mais dans un contexte familial, contrairement aux structures collectives ». Pour Patricia, c'est un métier basé sur la confiance, et Agnès d'ajouter qu'elle est un repère pour l'enfant tout au long de la

Comment s'organise la première rencontre?

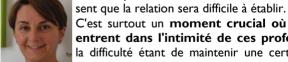


La plupart d'entre elles proposent aux parents de les rencontrer avant ou après la naissance de l'enfant. Karine, quant à elle, présente sa famille puis invite les parents à son domicile, explique son fonctionnement et montre les lieux de vie dans lesquels l'enfant évoluera. Elle insiste sur la sécurité. La visite terminée, elle propose de consulter le classeur des documents administratifs nécessaires pour l'embauche d'une Assistante.





Yasmina répond aux questions des parents ; Patricia s'adapte à chaque parent, certains veulent beaucoup d'informations, d'autres moins : elle ne veut pas qu'ils se sentent submergés. Ce moment est basé sur le « feeling », le ressenti, c'est donc là que va s'installer la confiance. Parfois, ce sont les parents qui ne donnent pas suite, d'autres fois ce sot elles qui pen-



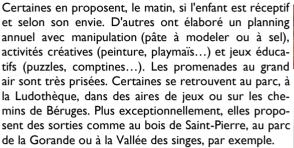
C'est surtout un moment crucial où les parents entrent dans l'intimité de ces professionnelles, la difficulté étant de maintenir une certaine distance car des liens plus ou moins forts vont se créer.



Après quelques heures d'adaptation, la journée se déroule de la façon suivante...

Arrivée : Chacune va s'adapter aux besoins des familles. Chez Karine, l'enfant a un petit rituel en mettant ses chaussons dans l'entrée ; chez Isabelle, l'accueil est le hall; pour les autres, l'enfant arrive dans la pièce de vie. La séparation se fait tranquillement. L'enfant, rassuré, dit au revoir de lui-même à papa ou maman.

Activités :







Déjeuner:

En général vers 11h45, sauf pour les bébés qui ont leur repas selon leur rythme. Elles cuisinent ou donnent les repas préparés par les parents. Certaines mangent avec les enfants, à la table familiale. Chez d'autres, les enfants ont une petite table et elles mangeront pendant la sies-



La sieste :

Les enfants sont installés dans des lits (parapluies ou en bois); les grands ont des matelas au sol en prévision de l'école. Si les parents fournissent le change de l'enfant, les Assistantes doivent avoir le matériel de puériculture (lit, chaise haute, siège auto, cosy, poussette, jeux, jouets...) Se pose la question : on réveille ou on ne réveille pas ? Le pôle agrément répond : « On ne réveille pas un enfant qui dort ». La journée se termine tranquillement, les derniers enfants partiront vers 19h30.





Le métier d'Assistante maternelle a obtenu le statut de professionnel suite à l'obligation de suivre une formation de 120h, à la création d'une convention collective, à l'instauration du salaire mensualisé et à la mise en place des RAM. Chacune des Assistantes présentes l'a vécu comme un soulagement.

Le Relais Assistante Maternelle permet d'échanger, de découvrir des activités, de rencontrer d'autres professionnelles et de participer à des débats formateurs. Bien sûr, ce métier comporte aussi des inconvénients : l'isolement ou le manque de disponibilités pour les rendez-vous personnels. Comme le dit Cathy: « Le métier d'Assistante maternelle est avant tout un projet professionnel et familial, la famille doit s'adapter et partager son lieu de vie. » Mais toutes sont ravies et émues lorsque des enfants reviennent les voir...

La rencontre se termine par la dégustation des spécialités apportées par chacune, dans une atmosphère joviale et détendue, entre professionnelles!

Retrouvez plus d'informations sur le site de la commune, wwwberuges.fr, à la rubrique Assistantes maternelles ou Relais Assistante Maternelle.

Nathalie LHOUMEAU sage-femme libérale rdre des sages-femmes à Quinçay

Avis départemental de l'ordre des Sage-femme de la Vienne : Mme LHOUMEAU, habitante de Béruges, ouvre son cabinet au I, allée des Quintus à Quinçay. 06.78.23.14.77

Vends maison individuelle,

150 m2, construite en 1983 et située dans un lotissement calme à Béruges sur 1000 m2. 7 pièces : 1 pièce à vivre de 30 m2 prolongée par une terrasse couverte de 15 m2, une cuisine et quatre chambres. Rez-de-jardin de 50 m2 aménagé avec WC,



douche et lavabo. Garage pour 2 voitures. Double vitrage. Chauffage électrique. En excellent état. Classe énergie : E (de 231 à 330). GES : C (de 11 à 20).

Prix: 168 000 euros

Contact: Daniel Valais - 06.49.69.81.35 - daniel.valais@gmail.com